

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marrakech, le 11 mai 2023

JIVEP Maroc, Talk au Royaume autour de «la paix à travers l'économie»

JIVEP* Maroc est La Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix.

À l'initiative d'un collectif de citoyens représenté à Marrakech par Mohammed Lamarti et Faouzia Elassooudi cet événement aura lieu **le Mardi 16 mai 2023** au **Meydene Centre culturel & Espace de conférences du M-Avenue Marrakech**, de 18h à 21h, sous le thème "**La paix à travers l'économie**".

Cet événement table ronde sous format Talks rassemblera des personnalités et acteurs influents et reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs, ils mettront en lumière et partagerons sur l'importance de promouvoir la paix à travers l'économie et d'échanger des idées et des expériences en la matière.

L'évènement sera animé par **Taoufik Aboudia DG de EBF** Incubateur parmi les conférenciers, nous aurons le plaisir d'accueillir **Rachid Achachi** docteur en économie / DG Arkhé Consulting, **Hamid Bentahar** CRT Marrakech, **Hamza Krimis**, professeur à la faculté des sciences, juridiques, économiques et sociales de Kelâa des Sraghna. Membre du GREB (groupe de Recherche en Économie du Bonheur) et **Amine AIT MOUMMA** , responsable communication ALSA MAROC, membre du GREB , Président Sénat JCI Morocco (Jeune Chambre Internationale).

L'initiative **JIVEP** Maroc vise à renforcer la collaboration entre ces acteurs, à favoriser le dialogue et à créer des synergies pour une paix durable, tout en mettant en lumière l'importance de l'économie en tant que vecteur de paix.

Le Maroc, en tant que nation attachée à la Paix dans toute ses dimensions, est conscient de son rôle au niveau mondial et apporte sa contribution spécifique à l'initiative de ces citoyens à cette valeur universelle avec cet évènement.

**Journée officiel inscrite au calendrier de l'ONU*

Pour plus d'informations sur l'évènement et les modalités de participation, veuillez contacter Mohamed Lamarti à [Email : mohamed.lamarti@gmail.com] ou [Tél : 06 76 57 53 79]
